

# LA CFDT VOUS INFORME

## Actualités du CSE

### Le concept “Agence de demain”

La direction présente un point de situation de ce dossier suite à l’ouverture des deux premières agences basées sur ce nouveau concept (Zone d’accueil avec un espace libre-service, zone de RDV clientèle avec des bureaux AVA et RIA et une zone d’espace partagé).

Les élus CFDT interpellent la direction sur les conditions de travail des salariés, notamment des chargés de clientèle, travaillant dans les espaces partagés (un des piliers de ce nouveau concept).



### Campagne de recueil des besoins de formation

Vous avez jusqu’au 19 septembre pour exprimer vos besoins de formation sur l’espace Mon université. Contrairement aux années précédentes, vous n’avez plus accès au catalogue. Malgré la demande de vos élus CFDT lors du dernier CSE, la direction n’a pas voulu revenir sur cette décision. Seuls les N+1 ont accès à ce catalogue.

N’hésitez pas à les contacter. La formation est ouverte à tous. De plus, beaucoup d’entre vous bénéficient d’heures Compte Personnel d’Activité (CPA) vous permettant d’accéder à des formations. Pour rappel les anciennes heures DIF (transférées sur <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>) sont à consommer avant le 31/12/2020.

Pour plus de renseignements, n’hésitez pas à contacter vos élus CFDT.



### Services Collectivités

La direction présente un projet de réorganisation des services Collectivités publiques et privées avec la volonté :

- de retrouver de la rentabilité sur les appels d’offres DAB/RC au regard de la dégradation des résultats ces 5 dernières années,
- d’accélérer son développement sur les collectivités privées, la flotte et la dommage ouvrage par l’intermédiaire des réseaux directs et du courtage,
- d’améliorer la satisfaction de ses clients.

Cette nouvelle organisation amènera de nombreux changements pour l’ensemble des salariés de ce service avec la création de 3 nouvelles cellules : Salle des Marchés/ Courtage et dossiers spéciaux, 3C (Contacts Clients Collectivités) et Dommage Ouvrage. Chaque collaborateur interviendra auprès des clients Collectivités Publiques et Collectivités Privées.

Les élus CFDT seront à l’écoute des salariés de ces services afin que cette réorganisation puisse se faire dans les meilleures conditions possibles.

## Infos pratiques

### Absence exceptionnelle

En cas d’urgence personnelle, pour quitter votre agence, vous devez contacter votre RDS, ou votre RCD, ou l’assistante de marché. En l’absence de réponse, un mail adressé à votre RDS suffit pour vous absenter.

### Révision des contrats privés des salariés GLB

Dans le cadre de la stratégie UP, les salariés GLB peuvent bénéficier des -25% par rapport au tarif « Affaire Nouvelle » pour chaque contrat, à effet rétroactif du 01.01.2019.

Ce dispositif devait se terminer le 31 août. A la demande de vos élus CFDT, il a été prolongé jusqu’à fin novembre.

Si vous avez des questions, n’hésitez pas à contacter vos élus CFDT.

### Nouveauté sur le contrat CFS GLB

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, vous bénéficiez d’un nouveau service : la **télé consultation**. Ce nouveau service se fait par l’intermédiaire de « Médecin Direct », partenaire au niveau du Groupe. Pour y accéder, il vous suffit d’aller sur le site :

[www.medecindirect.fr](http://www.medecindirect.fr)

